



Le 04 octobre 2017

Victoire en soins infirmiers : *Pas d'allongement de cursus pour les étudiants inscrits dans l'ancien système*

Mardi, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a annoncé que tous les étudiants en soins infirmiers ayant commencé leur cursus en 3 ans et ayant obtenu plus de 45 crédits avant 2016-2017 peuvent rester dans le cursus en 3 ans, pendant encore deux années académiques : 2017-2018 et 2018-2019. La FEF se réjouit de cette victoire remportée avec les étudiants et Conseils Etudiants.

Dès le début de l'année académique 2019-2020, si toutefois des crédits restent invalidés, ces étudiants passeront alors dans le nouveau système en 4 ans. Une possibilité qui devrait cependant toucher peu de personnes au regard du nombre de chances supplémentaires qu'elles auront.

Il s'agit d'une solution structurelle que la FEF souligne positivement, puisqu'elle permet de **rayé toute incertitude pour des centaines d'étudiants**, et ce dans les mois et années à venir. Ceux-ci pourront donc continuer leurs études et passer leurs examens dans des **conditions sereines**.

Il en va maintenant de **la responsabilité des établissements d'enseignement supérieur d'appliquer le décret le plus rapidement possible, une fois le texte voté**. Il est en effet essentiel de clarifier la situation actuelle, notamment concernant **les sessions ouvertes** que les établissements avaient proposé d'instaurer ; sont-elles maintenues ? En outre, une **communication très claire** de la situation doit être faite aux étudiants concernés, **par e-mail** ainsi qu'**aux valves**. La FEF restera vigilante à ces clarifications et communications.

Si, aujourd'hui, des centaines d'étudiants ont pu sortir la tête de l'eau, il va sans dire que **la réforme du cursus en soins infirmiers n'est, pour autant, pas devenue « une bonne réforme »**. Il reste beaucoup de travail à accomplir sur **d'autres points négatifs** de cette réforme, des points qui pénalisent les étudiants et les travailleurs de demain.

Président de la FEF Maxime Mori | T 0473 93 45 85 | maxime.mori@fef.be

Attachée de presse de la FEF Valentine Antoine | T 0492 27 87 59 | valentine.antoine@fef.be